

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# 4262 € récoltés par les Lion's club pour le jardin sensoriel des jeunes autistes de l'AAPEI.

Le 22 mars 2012, au siège de l'AAPEI à Angers, les Lion's Club « Cité » et « Val de Maine », remettront 2 chèques pour un montant de 4262 € au profit du jardin sensoriel pour enfants autistes de l'AAPEI. Les fonds récoltés lors de la vente de tulipes du 9 mars dernier, sont destinés à l'implantation du jardin dans le parc de l'IME Chalouère. Ce jardin s'adresse aux jeunes autistes et sera également ouvert aux enfants des écoles maternelles d'Angers. L'installation du matériel débute et se finalisera en 2013.

**L'AAPEI.** L'Association Angevine de Parents d'Enfants en situation de handicap est une association de parents qui gère une dizaine d'établissements et services sur l'agglomération angevine. Ses deux pôles d'actions sont la déficience motrice et le polyhandicap, d'une part, la prévention, la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement d'autre part. L'IME Chalouère accueille 30 enfants présentant une déficience intellectuelle moyenne ou profonde avec ou sans handicaps associés ou troubles envahissants du développement, notamment l'autisme. Le jardin sensoriel s'implante dans le parc de l'IME.

**L'autisme et les troubles envahissants du développement.** L'IME de la Chalouère axe son travail sur le développement de chaque enfant au mieux de ses capacités : autonomie, communication, socialisation, capacités motrices, cognitives et sensorielles. L'autisme est au cœur des préoccupations de l'AAPEI. Une commission autisme constituée de parents et professionnels a accompagné la création de l'IME Paul Gauguin pour l'accueil d'une quinzaine d'adolescents et jeunes autistes. Depuis 2007, l'AAPEI propose des actions d'information à l'attention des parents, professionnels et amis sur la communication avec les personnes autistes, les outils d'évaluation, les approches et méthodes de prise en charge, la scolarisation... L'implantation du jardin sensoriel s'inscrit totalement dans la démarche novatrice de l'AAPEI, sur propositions et avec l'aide des professionnels de l'IME Chalouère dans la prise en charge des jeunes porteurs de troubles envahissants du développement.

**Un jardin... aux objectifs thérapeutiques, éducatifs et sociaux.** Le jardin est un environnement favorable qui répond aux besoins sensoriels et cognitifs des jeunes autistes et leurs permet d'être stimulés. Les cinq sens sont en éveil. Il faut réveiller les sens « abandonnés » par l'enfant. Tous les moyens ludiques et interactifs sont repensés. Les plantes sont un support idéal pour stimuler les sens : couleur, formes, textures, vent, odeur. Il faut intégrer des éléments de curiosité, de découverte et de surprises pour la stimulation. Les objectifs de ce jardin sont donc à la fois thérapeutiques (structuration des enfants), éducatifs (découvertes des capacités), mais aussi sociaux (ouverture sur l'environnement extérieur).

### Un jardin... technique, de développement durable et social.

Le jardin est composé d'espaces différenciés :

- un **patio sensoriel** utilisé comme support thérapeutique. (3 zones / le toucher – la vue – l'odorat et le goût).
- un **espace 2D** de découvertes sensorielles, (structure de cache-cache pour se repérer et sentir son corps – environnement de repos et d'observation - aménagement en carrés et palette végétale – passerelle pour affronter les peurs).
- une **aire de jeux** pour tout-petits (balançoire, jeu rotatif, manipulation végétaux attractifs).
- un **espace sonore et boisé**. (instruments de musique cachés dans la végétation ; sculptures musicales).

Le projet est conçu pour faciliter au maximum l'entretien des extérieurs, en privilégiant des aménagements respectueux de la nature et économes en entretien (biodiversité). Jardin novateur et **social**, il est un lieu de rencontre avec d'autres établissements pour jeunes handicapés ou écoles ordinaires. Il s'agit de permettre à un large public la découverte sensorielle que permet la nature. Enfin, la réalisation du projet est confiée à un ESAT (établissement et Service d'Aide par le Travail).

**Le coût : recherche de partenariats pour 100 000 €.** Des demandes de partenariats sont en cours avec des fondations. L'AAPEI recherche des soutiens d'entreprises, des parrainages sur évènements, des dons... La réalisation en 3 phases permet de concevoir plusieurs financements pour des conceptions d'axes ou d'espaces indépendants.

#### CONTACT PRESSE :

Béatrice THIETRY [siege.social@aapei49.fr](mailto:siege.social@aapei49.fr)  
06.12.63.80.57

**Remise du Chèque : 22 mars 2012 à 10H00**

Au Siège AAPEI 114 rue de la Chalouère Angers.